



welcome

Welkom

Wilkommen

Benvenuto

Bienvenida

Bienvenue

Guide
d'accueil
des étudiants
internationaux
en Hainaut



pôle
hainuyer

Année académique
2023-2024

**Guide
d'accueil
des étudiants
internationaux
en Hainaut**

/ Coordination et rédaction

Cellule de coordination du Pôle hainuyer

/ Illustrations

Photographies :

Le Pôle hainuyer et
ses institutions partenaires

Dessins :

Pierre Kroll

/ Éditeur responsable

Pôle hainuyer asbl
Avenue Frère Orban, 9
7000 Mons

/ Mise en page

Pôle hainuyer ASBL



Sommaire

Édito	3
La Belgique en quelques mots	4
Enseignement	5
/ L'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles	5
/ Le Pôle hainuyer, un pôle d'Enseignement supérieur en Hainaut	6
/ Étudier au sein d'une institution du Pôle hainuyer	7
/ Enseignement et développement durable	7
/ Services des Relations Internationales	8
/ Calendrier académique	11
/ Cours de français	12
/ Bibliothèques	12
/ Vie étudiante	13
/ Cellules Culture et Sport	14
Informations pratiques	17
/ Modalités administratives	17
/ Transports et mobilité	19
/ Logement	21
/ Santé	23
/ Vie quotidienne	25
Plans	26
/ Hainaut	26
/ Tournai	28
/ Mons	30
/ Charleroi	32
Coordonnées	34

Édito

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Vous avez fait le choix d'accomplir un séjour d'études ou un stage au sein d'une des institutions du Pôle hainuyer. Celui-ci regroupe les institutions d'Enseignement supérieur de la Province de Hainaut en Belgique.

Nous sommes très heureux de vous y accueillir et de nous mobiliser pour que votre expérience de mobilité soit la plus profitable et la plus agréable possible.

Le guide que vous tenez entre les mains rassemble des informations pratiques et des conseils qui faciliteront la préparation de votre voyage et garantiront le bon déroulement de votre séjour.

Vous voilà engagé(e) dans la découverte d'un nouvel environnement de vie. Beaucoup de questions, sans doute, vous préoccupent : qui contacter à votre arrivée... et à votre départ ? Comment se rendre vers la ville d'accueil en utilisant les transports publics ? Comment réserver votre logement ? Quelles assurances faut-il prévoir ? À travers ce document, nous tenterons de répondre au mieux à ces questions.

Vous y trouverez notamment une check-list reprenant toutes les démarches à réaliser avant, pendant et après votre séjour, un excellent moyen de s'assurer que seules de bonnes surprises vous attendront chez nous !

Ce guide comporte également des plans qui vous permettront de découvrir quelques villes hainuyères. Lisez-le avant votre départ et emportez-le avec vous !

En attendant de vous accueillir personnellement, nous vous souhaitons une bonne lecture et, d'ores et déjà, la bienvenue.

Les deux Co-Présidents du Pôle hainuyer :

P. DUBOIS

Recteur de l'Université de Mons

A. Leroy

Directrice-Présidente de la HEPH-Condorcet

1. La Belgique en quelques mots

Bordée par les Pays-Bas au nord, l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg à l'est, la France au sud et la mer du Nord à l'ouest, la Belgique couvre une superficie de 30.528 km² avec une population d'environ 11.000.000 d'habitants.

Membre fondateur de l'Union européenne (UE), la Belgique accueille, dans sa capitale Bruxelles, le siège de nombreuses institutions européennes (dont la Commission européenne et le Parlement européen) et internationales comme le siège européen de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

La Belgique, indépendante depuis 1830, est une monarchie constitutionnelle et parlementaire dont le roi actuel est Philippe Ier. État fédéral, elle comprend trois Régions (la Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale) et trois Communautés (la Communauté française dite aussi Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté flamande, et la Communauté germanophone).

En Région flamande, dans le nord du pays, on parle néerlandais, et en Région wallonne, dans le sud, on parle français. Dans certains cantons de l'est, la langue principale est l'allemand. À Bruxelles, capitale de l'Europe, 80% des 1.300.000 habitants de la ville sont francophones. L'anglais est également compris et parlé par de nombreux habitants du pays.

La Belgique est constituée de dix provinces dont la province de Hainaut, dans laquelle vous serez accueillis. Située en Région wallonne, la province de Hainaut a pour chef-lieu Mons et ses principales autres villes sont Charleroi, La Louvière, Mouscron et Tournai.

Parmi les Belges dont les noms sont bien connus à l'étranger, citons les célèbres auteurs et interprètes Jacques Brel et Stromae ;

MAGRITTE



la chanteuse Alice on the Roof ; les acteurs Benoît Poelvoorde et Matthias Schoenaerts ; les écrivains Amélie Nothomb, Georges Simenon (commissaire Maigret), Maurice Maeterlinck (prix Nobel de littérature en 1911) ; les pères de la bande dessinée : Franquin (Gaston Lagaffe), Hergé (créateur de Tintin), Morris (Lucky Luke), Peyo (les Schtroumpfs) ; le dessinateur et caricaturiste Pierre Kroll (dont quelques dessins illustrent ces pages) ; les réalisateurs Jean-Claude Van Damme, Jaco Van Dormael, Jean-Pierre et Luc Dardenne ; les peintres James Ensor, René Magritte et les sportifs David Goffin (tennis), Eden Hazard (football), Nafissatou Thiam (athlétisme), etc.

La Belgique, c'est aussi le pays du chocolat, de la bière et bien sûr des moules servies avec des frites ! Chaleureuse, elle offre un nombre incalculable de merveilles historiques, artistiques, gastronomiques, architecturales et naturelles que nous vous invitons à découvrir.

2. Enseignement

/ L'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles /

L'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), issu du processus de Bologne, poursuit notamment pour objectif de faciliter la mobilité, via la mise en place de structures similaires qui :

- établissent un **système comparable de diplômes** ;
- sont fondées sur **3 niveaux ou cycles d'études supérieures**.

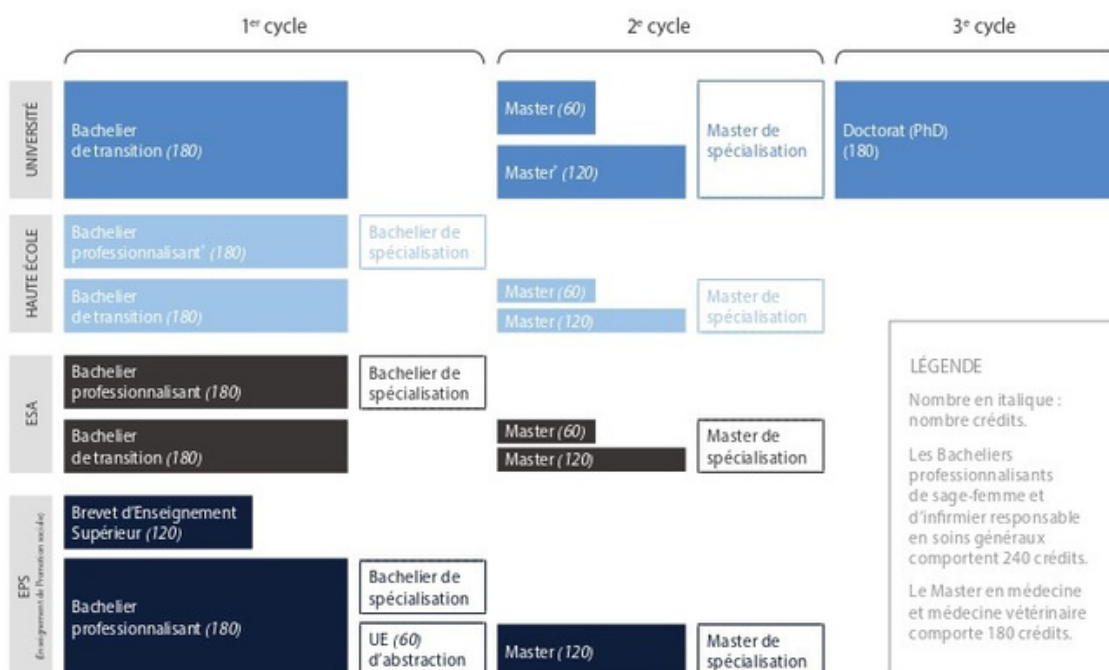
La Fédération Wallonie-Bruxelles comprend plus de 120 établissements d'Enseignement supérieur, répartis au sein de quatre formes d'enseignement : Universités, Hautes Ecoles (HE), Ecoles supérieures des Arts (ESA) et Etablissements de Promotion sociale (EPS). Ils délivrent des diplômes de Brevet d'Enseignement Supérieur, Bachelier (professionnalisant ou de transition), Master et

Doctorat correspondant à trois cycles d'études.

Le système de transfert des crédits (European Credit Transfer System, ECTS) s'applique, favorisant ainsi la mobilité des étudiants.

Le crédit est l'unité de mesure du travail accompli par l'étudiant dans le cadre des différentes activités d'apprentissage (enseignements, travaux dirigés, stages, travaux individuels ou en groupe, étude, recherches, etc.) regroupées, le cas échéant, en unités d'enseignement dans un programme d'études (1 ECTS = 0,5 US crédit). Une année académique représente une charge équivalente à 60 crédits. Un crédit équivaut forfaitairement à 30 heures de travail.

Schéma de l'Enseignement supérieur en Communauté française de Belgique (hors passerelles)



/ Le Pôle hainuyer, un Pôle d'enseignement supérieur /

Le Pôle hainuyer regroupe 35 institutions partenaires. Il propose, sur le territoire de la province de Hainaut, près de 650 formations initiales et continues (du Bachelier professionnalisant au Doctorat) couvrant 21 domaines d'enseignement.

Le Pôle hainuyer est l'un des cinq Pôles académiques mis en place, au côté de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), par le décret du 7 novembre 2013 redéfinissant le paysage de l'Enseignement supérieur en Communauté française de Belgique et l'organisation académique des études (ou décret « Paysage »).

Plus précisément, il se compose des 35 Établissements d'Enseignement supérieur implantés sur le territoire de la province de Hainaut, soit 3 Universités (Université de Mons, Université catholique de Louvain, Université libre de Bruxelles), 3 Hautes Écoles (Haute École en Hainaut, Haute École Louvain en Hainaut, Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet), 3 Écoles supérieures des Arts (Arts au carré, Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai, École supérieure des Arts Saint-Luc de Tournai), et 26 Établissements de Promotion sociale.

Pour plus d'informations,
consultez le site web

www.polehainuyer.be



Plus de 35 000 étudiants sont aujourd'hui inscrits dans les institutions du Pôle hainuyer.

Son action

Le Pôle hainuyer constitue un lieu de concertation et de dialogue entre les institutions partenaires, dont la principale mission est de promouvoir et de soutenir les collaborations entre ces dernières, et de les inviter à travailler ensemble en vue d'offrir des services de qualité aux étudiants.

Les principales actions du Pôle hainuyer portent sur les thématiques suivantes :

- l'information sur les études et l'orientation ;
- l'aide à la réussite et à la réorientation ;
- les collaborations en matière de services collectifs ;
- l'aide aux étudiants à besoins spécifiques ;
- la mobilité internationale des étudiants ;
- la recherche.





/ Étudier au sein d'une institution du Pôle hainuyer /

Vous avez décidé de suivre une partie de vos études en Belgique et choisi une formation, en Hainaut, dans l'une des institutions du Pôle hainuyer ? Sachez que celle-ci mettra tout en oeuvre pour que votre séjour soit une réussite non seulement académique mais également personnelle.

Chaque institution du Pôle hainuyer dispose d'un Service des Relations Internationales (SRI), ou équivalent, qui constituera votre point de contact privilégié. Ce service sera en lien avec le SRI de votre institution d'origine.

Il sera également chargé de vous accueillir, de vous accompagner dans vos démarches administratives et de répondre à toutes les questions que vous vous poserez sur les transports, le logement, la santé, etc. Il vous mettra aussi en contact avec votre Coordinateur académique au sein de votre Faculté/Catégorie. Votre Coordinateur académique se chargera, quant à lui, du suivi académique de votre séjour. Il validera votre programme de cours et répondra à vos questions concernant le cursus que vous suivrez.

Dès votre arrivée, ne tardez pas à prendre contact avec le SRI de votre institution d'accueil (cf. coordonnées pages suivantes) et à rencontrer votre Coordinateur académique. Dans l'enseignement de Promotion sociale, il n'y a pas de SRI à proprement parler. Pour tout renseignement, prenez contact avec l'établissement concerné (cf. www.polehainuyer.be > Institutions partenaires > Etablissements de Promotion sociale).

/ Enseignement et développement durable /

Pour rendre votre séjour durable, adoptez la méthode des 4R " Réduire, Réutiliser, Réparer et Recycler". Consultez aussi les éco-conseils en page 25.

**Calculez votre
empreinte
écologique**



**Calculez votre
empreinte
carbone**





Université de Mons (UMONS)



Service des Relations Internationales

Place du Parc, 20 - 7000 Mons

**Pour les visites sur place
(sur rendez-vous) :**

Rosa Parks

Avenue Frère Orban, 9

7000 Mons

.....
Étudiants "incoming"

incoming.relint@umons.ac.be

www.umons.ac.be

**Université catholique de Louvain
(UCLouvain)**



Mobilité étudiante

**Service administratif de soutien
aux facultés et instituts (SAFI)**

Campus FUCaM Mons

Chaussée de Binche, 151 (bât. I)

7000 Mons

+32(0)65 32 33 62

safi@uclouvain.be

www.uclouvain.be/mons

.....
Mobilité étudiante

Campus Tournai

Rue du Glategnies, 6

7500 Tournai

+32(0)69 857 810

loci-tournai@uclouvain.be

www.uclouvain.be/tournai

Université libre de Bruxelles (ULB)



Service de la mobilité étudiante

Campus du Solbosh

ULB CP183

Avenue F.D. Roosevelt, 50

1050 Bruxelles

mobilite@ulb.be

www.ulb.be



(HE)

Haute Ecole provinciale de Hainaut-
Condorcet (HEPH-Condorcet)



Haute Ecole en Hainaut (HEH)



Commission des relations
internationales

Rue Pierre-Joseph Duménil, 4
7000 Mons

.....
Laurence Baras

+32 (0)498 11 46 64

+32 (0)65 34 79 83

laurence.baras@heh.be

www.heh.be

Service des Relations internationales

Digue de Cuesmes, 29
7000 Mons

.....
Claire Avril

+32 (0)65 38 49 06

claire.avril@condorcet.be

www.condorcet.be

Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)



Service international

Chaussée de Binche, 159
7000 Mons

.....
Pauline Cornil

+32 (0)65 40 41 66

international@helha.be

www.helha.be



Arts au carré (ARTS²)



Relations internationales

Rue de Nimy, 7
7000 Mons

.....
service.erasmus@artsaucarre.be
www.artsaucarre.be

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)



Relations internationales

Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14
7500 Tournai

.....
Thomas Boucart
+32 (0)497 50 20 87
+32 (0)69 84 12 63
thomas.boucart@actournai.be
www.actournai.be

Autre point de contact dans votre institution:

Le secrétariat des études de votre Faculté ou Catégorie constitue l'intermédiaire entre les enseignants et leurs étudiants. Consultez régulièrement les valves où sont affichées de nombreuses informations (horaires des cours, locaux, etc.). Vous trouverez les coordonnées de ces secrétariats sur les sites internet des institutions du Pôle hainuyer (cf. coordonnées).

(ESA)

Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)



Relations internationales

Chaussée de Tournai, 7
7520 Ramegnies-Chin

.....
Jean Delquignies
+32 (0)69 25 03 66
erasmus@saintluctournai.be
sup.saintluctournai.be

(EPS)

Enseignement supérieur de Promotion sociale (EPS)



Prise de contact auprès de l'établissement de Promotion sociale concerné.

(cf. www.polehainuyer.be > Institutions partenaires > Etablissements de Promotion sociale)

/ Calendrier académique /

L'année académique est organisée en 3 quadrimestres :

- Le **1er quadrimestre** s'étend de la **mi-septembre à la fin janvier** ;
- Le **2e quadrimestre** s'étend du **début février à la fin juin** ;
- Le **3e quadrimestre débute le 1er juillet et comprend les vacances d'été et la seconde session d'examens**.


À l'issue de chacun de ces quadrimestres est organisée une période d'évaluation permettant l'acquisition de crédits. Les examens sont organisés à la fin de chaque quadrimestre : en janvier et fin mai-début juin. Une seconde session d'examens s'étend de la mi-août à début septembre, permettant aux étudiants de représenter les examens auxquels ils n'ont pas obtenu un résultat satisfaisant. Des périodes et/ou modalités spéciales d'examens peuvent être accordées aux étudiants en mobilité. Informez-vous de ces possibilités dès le début du quadrimestre auprès du responsable de programme de cours de votre institution d'accueil (cf. pages 7-8).

Le seuil de réussite est fixé à 10/20 par Unité d'Enseignement. Le relevé des notes obtenues (Transcript of Records - TOR) sera transmis à votre institution d'origine et vous en recevrez un exemplaire dans les semaines qui suivent la fin de votre séjour.

Dans l'Enseignement supérieur de Promotion sociale, le calendrier académique n'est pas d'application, renseignez-vous auprès de l'établissement de Promotion sociale concerné (cf. www.polehainuyer.be).

 **Congés annuels**

 **Calendrier académique**

 **15.09.23**
Journée d'accueil des étudiants internationaux du Pôle hainuyer

 **18.09.23**
Début des activités d'apprentissage

 **27.09.23**
Fête de la Communauté française

 **01.11.23**
Toussaint

 **11.11.23**
Armistice

 **25.12.23 > 07.01.24**
Interruption

 **08.01.24 > 27.01.24**
Période d'évaluation

 **05.02.24**
Reprise des activités d'apprentissage

 **01.05.24**
Fête du travail

 **09.05.24**
Ascension

 **20.05.24**
Pentecôte

 **27.05.24 > 05.07.24**
Période d'évaluation

 **06.07.24 > 09.08.24**
Interruption

 **10.08.24 > 10.09.24**
Période d'évaluation

/ Cours de français /

L'enseignement est principalement donné en français dans les institutions du Pôle hainuyer. Il est donc essentiel que les étudiants maîtrisent suffisamment la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, pour mener à bien leurs activités d'apprentissage. Certaines institutions proposent des cours intensifs de Français Langue Étrangère (FLE) au début de chaque quadrimestre et cela, tout au long de l'année académique.

Pour les étudiants internationaux, ces cours sont gratuits. Si vous souhaitez bénéficier de ces cours de langue française, informez-en le Service des Relations Internationales de votre institution ou votre responsable (cf. pages 8-9).

/ Bibliothèques /

L'ensemble des bibliothèques des institutions du Pôle hainuyer représente plus d'un million de ressources disponibles en prêt ou en consultation : romans, ouvrages techniques et revues périodiques.

En phase avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, ces bibliothèques mettent à disposition du public des espaces numériques de travail ainsi que des accès WIFI pour tous.

Elles disposent aussi de fonds patrimoniaux extrêmement riches et diversifiés : des milliers d'imprimés anciens, des cartes et plusieurs centaines de manuscrits dont le plus ancien remonte au 10^e siècle. À cela s'ajoute une importante collection de journaux locaux dont beaucoup datent du 19^e siècle.

Vous trouverez toutes les informations sur ces bibliothèques sur les sites internet des institutions du Pôle hainuyer.

Les campus numériques

N'oubliez pas de consulter la plateforme numérique proposée par votre institution. Elle reprend toutes les informations pédagogiques et administratives utiles à la relation entre enseignants et étudiants (valves électroniques, cours en ligne, contrats de stage, etc.).



/ Vie étudiante /

La vie étudiante ne se résume pas aux cours, travaux pratiques ou laboratoires. Il existe, au sein des institutions du Pôle hainuyer, de multiples possibilités de se détendre et de se divertir : activités sportives ou culturelles, associations diverses...

Sport et culture



Dans ce domaine, les institutions du Pôle hainuyer se sont donné un double objectif : mettre le sport et la culture à la portée de tous en organisant des activités sportives et culturelles à des prix démocratiques, et créer des liens entre tous les étudiants, quels que soient leur institution, leur campus ou leur domaine d'études.

Si vous souhaitez faire du sport, de la musique, du théâtre ou participer à des sorties culturelles diverses, dans une ambiance conviviale, consultez le site internet de votre institution (cf. coordonnées) ou informez-vous auprès des personnes de contact mentionnées en pages 14-15.

Orchestre et chant choral

Passionné de musique, vous jouez d'un instrument ou aimez de temps à autre pousser la chansonnette, avec ou sans expérience ? Rejoignez l'une des initiatives proposées par nos institutions.



Associations



Les étudiants des institutions du Pôle hainuyer se regroupent au sein d'associations. Celles-ci diffèrent suivant l'institution, le campus ou la Faculté/Catégorie où ces étudiants sont inscrits. Elles communiquent via sites web, forums ou réseaux sociaux. Consultez le site internet de votre institution pour en connaître l'offre précise (cf. coordonnées).

Parmi celles-ci, l'Erasmus Student Network (ESN) est une association qui vise l'aide et l'intégration des étudiants Erasmus, notamment via l'organisation de soirées et diverses activités extra-académiques.

Si vous souhaitez en savoir plus, contactez les associations ESN montoises sur les réseaux sociaux.



Tourisme

L'Office de Promotion du Tourisme (OPT) de Wallonie et de Bruxelles a pour mission de vous faire découvrir et apprécier les charmes de notre région. N'hésitez pas à vous rendre sur son site internet pour obtenir plus d'informations sur la ville qui vous intéresse (www.opt.be).



Université de Mons (UMONS)



Cellule Culture

culture@umons.ac.be

Musée des Sciences, Arts et
Curiosités de l'UMONS, le MUMONS

<https://mumons.be>

Cellule Sport

sport@umons.ac.be

Perrine Dagonnier

+32 (0)65 37 37 06

perrine.dagonnier@umons.ac.be

Université catholique de Louvain
(UCLouvain)



Service administratif en support
aux étudiants (SASE)

Campus FUCaM Mons

+32(0)65 32 33 27

info-mons@uclouvain.be

Campus Tournai

+32(0)69 85 78 10

loci-tournai@uclouvain.be

Université libre de Bruxelles (ULB)



ULB Culture

+32 (0)2 650 37 65

culture@ulb.be

www.ulb.ac.be/culture

ULB Sports

+32 (0)2 650 21 78

ulbsports@ulb.be





(HE)

Haute Ecole provinciale de Hainaut-
Condorcet (HEPH-Condorcet)



Commission culturelle

Désiré Nkizamacumu

+32 (0)65 88 12 18

desire.nkizamacumu@condorcet.be

.....
Commission sportive

Yannick Miserque

+32 (0)478 59 59 50

yannick.miserque@condorcet.be

Haute Ecole en Hainaut (HEH)



Responsable des activités culturelles

Perrine Coquelet

+32 (0)494 98 94 20

communication@heh.be

.....
Responsable des activités sportives

Krystel Bavier

+32 (0)476 29 69 06

krystel.bavier@heh.be

Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)



Cellule Culture et Sport

Sébastien Frèrejean

+32 (0)497 87 17 55

frerejeans@helha.be



Arts au carré (ARTS²)

ARTS²
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

Cellule Culture et Sport

Gwénaëlle L'hoste

+32 (0)476 61 21 43

communication@artsaucarre.be

Académie des Beaux-Arts de la Ville de
Tournai (AC'T)

ACT ESA ACADÉMIE
BEAUX-ARTS
TOURNAI

Cellule Culture et Sport

Thomas Boucart

+32 (0)497 50 20 87

erasmus.secretariat@actournai.be



(ESA)

Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc
Tournai (ESASLT)

st!uc
ESA Tournai

Cellule Culture et Sport

Jean Delquignies

+32 (0)69 25 03 66

erasmus@saintluctournai.be

(EPS)

Enseignement supérieur de Promotion
sociale (EPS)

eps
Enseignement
de Promotion Sociale

Les actualités culturelles et
sportives sont disponibles sur les
sites internet des établissements.

(cf. www.polehainuyer.be >
Institutions partenaires >
Etablissements de Promotion sociale)

3. Informations pratiques

/ Modalités administratives /

Votre départ nécessitera diverses démarches administratives et nous vous conseillons vivement de consulter le site internet de votre institution (cf. coordonnées) afin de les connaître de manière exhaustive. Voici toutefois une liste des tâches indispensables à réaliser dans le cadre de votre mobilité.



Avant votre départ

- Élaborez un premier **programme d'études** avec le Coordinateur académique de votre institution d'origine.
- Prenez un **premier contact par courriel avec le Service des Relations Internationales (SRI)** de votre institution d'accueil (cf. pages 7-8).
- Téléchargez le **dossier de candidature** disponible sur le site internet de votre institution d'accueil (cf. coordonnées).
- Complétez votre **dossier de candidature**, signez-le, faites-le signer par le Coordinateur académique de votre institution d'origine, et envoyez-le à votre institution d'accueil.
- Effectuez les démarches pour trouver un **logement**. N'hésitez pas à contacter votre institution d'accueil qui peut vous aider.
- Assurez-vous de la **validité de votre carte d'identité et/ou passeport**.
- Vérifiez si vous avez besoin d'un **visa** pour étudier en Belgique.
- Vérifiez que vous disposez bien d'une **assurance maladie** qui vous couvre à l'étranger ainsi que sa date de validité. Attention, en Belgique, l'assurance soins de santé est obligatoire !
- Assurez-vous que votre **carte de débit / crédit** est bien acceptée en Belgique.
- Vérifiez que la **limite de retrait de votre compte bancaire** est suffisante.



A votre arrivée

○ Rendez-vous au **SRI** de votre institution d'accueil pour finaliser votre dossier d'inscription.

○ Inscrivez-vous auprès du **service des étrangers de la ville** où vous séjournez. Vous devrez y compléter un document appelé "Annexe 33" en 4 exemplaires. Il faudra fournir 4 photos d'identité, une attestation scolaire, une attestation Erasmus, une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport) et, en fonction de la commune, une somme minime pour les frais administratifs (quelques euros). Un exemplaire de cette annexe 33 vous sera remis. À garder avec vos papiers d'identité !

○ Faites signer la première partie de l'**attestation de séjour "Arrival form"** par le SRI.

A votre retour

○ Faites signer la deuxième partie de votre **attestation de séjour "Departure form"** par le SRI.

○ Renseignez-vous auprès des SRI de votre institution d'accueil et institution d'origine pour savoir si d'autres **documents administratifs de retour** doivent être complétés.

○ Signalez votre départ à l'**administration communale de la ville** où vous résidez ainsi qu'à votre **mutuelle**.



Bon à savoir

Le relevé des notes obtenues aux examens organisés par votre institution d'accueil (Transcript of Records) garantit la reconnaissance des crédits ECTS et assure la transparence du système de notation. Ce document sera transmis automatiquement au SRI de votre institution d'origine dès que vos examens seront évalués (fin janvier, fin juin ou fin septembre). Le relevé de vos notes vous sera transmis dans les cinq semaines suivant votre départ.

/ Mobilité et transports /

Aéroports

Les 2 principaux aéroports en Belgique sont les suivants :

- **L'aéroport de Bruxelles-National (Brussels Airport).**

La gare se trouve au niveau -1 de l'aéroport. Le train Brussels Airport Express part quatre fois par heure de et vers les gares de Bruxelles Nord, Bruxelles Central et Bruxelles Midi. De là, vous pouvez reprendre un train pour rejoindre Mons, Charleroi, Tournai, etc.

www.brusselsairport.be

- **L'aéroport de Charleroi-Bruxelles Sud est situé à Gosselies (Brussels South Charleroi Airport).**

Au départ de l'aéroport de Charleroi, vous pouvez obtenir, grâce à deux distributeurs automatiques mis à votre disposition, un billet simple à destination de "toute gare belge". Ce billet combine le trajet en bus TEC (de l'aéroport vers la gare de Charleroi-Sud) et le trajet en train (de cette même gare vers une gare belge de votre choix). Les deux distributeurs automatiques sont situés à l'extérieur de l'aéroport au niveau de la porte 2.

www.brussels-charleroi-airport.com

Train

Outre le ticket unitaire ou aller-retour, la Société Nationale des Chemins de Fer belges (SNCB) propose également différents titres de voyage :

- **Le Youth Multi**

Le Youth Multi permet aux moins de 26 ans d'effectuer 10 voyages simples dans toute la Belgique. Ce pass qui coûte € 59 (au guichet ou aux automates) ou € 57 (sur l'app SNCB) est valable un an et peut être utilisé par plusieurs personnes. Si tu achètes ton pass via l'application de la SNCB, tu bénéficies d'une réduction de deux euros.

- **Le Standard Multi**

Le Standard Multi propose les mêmes conditions que le Youth Multi mais sans restriction d'âge. Celui-ci coûte 85 euros et tu bénéficies d'une réduction de trois euros si tu l'achètes via l'application SNCB.

- **La Carte Interrail**

Il est aussi possible de voyager sans limite dans toute l'Europe pendant un mois grâce à la carte Interrail.

Le billet ne doit pas être validé sur le quai de la gare, le contrôleur s'en charge dans le train. Il est à noter que tous les trains belges sont non-fumeurs.

Pour découvrir toutes les offres de la SNCB, connaître les horaires de trains et acheter vos billets en ligne, rendez-vous sur le site www.belgianrail.be ou renseignez-vous directement à la gare.

LES ROUTES BELGES



Bus

La société de transport public TEC (Transport en Commun) dispose d'un large réseau de bus dans toute la Wallonie. Il vous est possible de choisir votre titre de transport en fonction de votre fréquence de voyage (ticket unitaire, carte ou abonnement).

Pour toute information concernant le TEC, vous pouvez vous référer au site www.letec.be.

Bon à savoir

À **Mons**, il est possible de vous déplacer dans le centre-ville grâce aux bus Intramuros (6€/20 parcours). Horaires : un bus toutes les 15 min en semaine, de 5h30 à 20h et un toutes les 20 min le samedi, de 9h à 17h30.

À **Charleroi**, vous pouvez également vous déplacer en métro. Pour connaître le schéma zonal du métro, les tarifs et conditions, consultez le site www.letec.be.

Pour connaître les mises à jour en temps réel des transports en commun (heures de départ et d'arrivée, alertes de services), téléchargez l'application Google Maps.

Voyagez vert!

Pour la planète, choisissez le moyen de transport le moins impactant pour vous déplacer et visiter l'Europe. Consultez la page www.agirpoulatransition.ademe.fr



/ Logement /

Il existe deux types de logements étudiants : les **logements proposés par les institutions** et les **logements privés**.

Attention, nous vous conseillons d'entamer vos recherches de logement le plus vite possible ! Si vous souhaitez pouvoir obtenir un logement dans l'une des institutions du Pôle hainuyer, consultez son site internet pour connaître les démarches à effectuer et, surtout, les dates limites d'introduction de votre demande (cf. coordonnées).

Si vous souhaitez trouver un logement privé, adressez-vous au SRI de votre institution d'accueil qui vous guidera dans vos recherches (cf. pages 8-9).

Dans les deux cas, l'idéal est de commencer vos démarches au mois de mars précédent la rentrée académique.



Les logements des institutions

Le catalogue reprenant toutes les informations relatives aux logements proposés par les institutions ainsi que des listes de logements privés sont généralement disponibles au SRI de votre institution.

Les chambres (appelées également "kots"), situées dans des résidences d'étudiants, peuvent être individuelles ou doubles. Elles sont meublées et comportent, très souvent, une douche. La cuisine est le plus souvent commune.

Le loyer mensuel moyen d'un logement au sein d'une institution s'élève à approximativement 350€, provision pour les charges non comprises et sa garantie locative est de 1 mois.

Les logements privés

Les logements étudiants privés disponibles en ville se présentent généralement sous la forme de chambres (kots) qui peuvent être situées dans l'habitation même du propriétaire (kots chez l'habitant), ou de "studios".

Les kots privés présentent les mêmes caractéristiques que ceux proposés par les institutions. Vous pouvez également louer un "studio", meublé ou non, où vous disposerez d'une douche et d'une cuisine personnelles. Le loyer des studios est généralement plus élevé.

La durée de location de votre logement est, en général, de 10 ou 12 mois. Cependant, il est parfois possible de vous arranger avec le propriétaire si vous ne souhaitez louer le bien que quelques mois. Le loyer mensuel moyen d'un kot meublé s'élève à approximativement 350-400€ sans les charges.



Les auberges de jeunesse

Pour quelques nuits, les auberges de jeunesse constituent une solution idéale.

"Un toit, deux âges"



Une alternative aux logements proposés par les institutions ou les particuliers : le logement intergénérationnel. Si vous souhaitez concilier souci économique et convivialité, contactez l'association "Un toit, deux âges".

www.inforjeunes.be

www.kotamons.be

www.student.be

www.kotplanet.be

www.1toit2ages.be

www.lesaubergesdejeunesse.be



Accidents et maladies occasionnées dans le cadre de :	une activité liée au milieu d'études	assurance souscrite par l'école	Contactez le SRI de votre institution d'origine ou celui de votre institution d'accueil
		assurance non souscrite par l'école	Faites intervenir votre assurance contractée dans votre pays d'origine ou en Belgique
	une activité privée	CEAM	En présentant votre CEAM et votre carte d'identité (ou passeport) au professionnel de la santé consulté ou dans un hôpital public, vous recevrez des vignettes d'identification vous permettant de bénéficier des soins médicaux nécessaires tout en restant sous le régime d'assurance de votre pays d'origine. Vous pouvez également faire intervenir votre éventuelle assurance complémentaire.
		Pas de CEAM	Faites intervenir votre assurance contractée dans votre pays d'origine ou en Belgique

Assurance

En Belgique, l'assurance soins de santé individuelle est obligatoire. Vous devrez donc être assuré dans tous les cas.

Si vous provenez d'un pays de l'Espace Economique Européen, EEE (UE + Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse), vous êtes assuré par votre propre système national.

À votre demande, votre organisme d'assurance soins de santé dans votre pays d'origine vous remettra une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Celle-ci, valable pendant une durée d'un an maximum, vous permettra de vous affilier à une mutuelle en Belgique afin de bénéficier de la prise en charge des frais médicaux aux mêmes conditions que tout assuré belge.

Notons que les mêmes principes s'appliquent aux étudiants venant de certains pays ayant établi des accords avec la Belgique en matière d'assurance soins de santé. Renseignez-vous auprès de votre organisme d'assurance soins de santé dans votre pays d'origine ou d'une mutuelle en Belgique. Une assurance mobilité de type "Tous risques" peut être également souscrite auprès d'une compagnie d'assurances privée afin d'obtenir le remboursement de la totalité des frais engagés.

Si vous provenez d'un pays extérieur à l'EEE, il vous faudra obligatoirement disposer d'une police d'assurance soins de santé pour séjourner en Belgique. Certains assureurs proposent des polices complémentaires qui couvrent les frais d'hospitalisation et autres frais médicaux, le rapatriement, et les maladies ou accidents qui surviennent lors de votre séjour à l'étranger.

Par ailleurs, il est possible que les étudiants internationaux puissent bénéficier d'une assurance souscrite par l'institution d'origine ou par l'institution d'accueil pour tout accident survenu dans le cadre d'une activité étudiante. Renseignez-vous auprès du SRI de votre institution d'origine et de celui de votre institution d'accueil (cf. pages 8-9) pour savoir si cette possibilité existe et n'oubliez pas de vérifier la couverture proposée (accidents, rapatriement, responsabilité civile, etc.) et les conditions d'intervention (sur le chemin de l'institution, lors d'excursions qu'elle organise et en cas de participation aux activités pédagogiques ayant lieu en son sein).



Numéro d'urgence

112

Numéro d'urgence

Ce numéro peut être appelé même sans carte ou sans crédit

105

Croix-Rouge

Aide et intervention en cas de sinistre

1733 (payant)

Service de garde

Pour connaître le médecin de garde de votre région

070/245 245

Centre antipoisons

Empoisonnement et brûlures

www.poissoncentre.be

Pharmacies de garde

Service de garde

Pour connaître la pharmacie de garde de votre région, tapez code postal sur le site www.pharmacie.be

/ Vie quotidienne /

Argent

L'Euro (€) est la monnaie en usage en Belgique. De nombreux distributeurs de billets sont à votre disposition (Bancontact/Mister Cash, Visa, Mastercard, Maestro, etc.). Ils acceptent la plupart des cartes de crédit et de débit.

Si vous ouvrez un compte en Belgique lors de votre arrivée, l'organisme bancaire vous demandera de lui remettre les documents suivants :

- carte d'identité ou passeport ;
- adresse de votre logement ;
- attestation du SRI ou preuve d'inscription de votre institution d'accueil.

Téléphone

Les principaux réseaux de téléphonie mobile en Belgique sont Proximus, Base et Orange. Vous pourrez vous procurer facilement, dans un magasin de téléphonie mobile, une carte SIM avec un numéro d'appel local et un petit crédit de communication. Les cartes permettant de recharger votre crédit de communication s'achètent dans ces mêmes magasins, mais également dans les supermarchés, tabacs-journaux, etc.

Deux éco-conseils:

- Conservez votre smartphone le plus longtemps possible !
- Consultez "Le Guide du numérique responsable"



Commerces et services

De nombreux commerces et services (magasins, banques, bureaux de poste, cybercafés, lavoirs automatiques, etc.) existent dans votre ville d'accueil. Les horaires généraux d'ouverture sont de 9h00 à 18h00, du lundi au vendredi ou samedi. Tout est fermé le dimanche mais des night shops peuvent vous dépanner 24/24.

Restauration

Les institutions du Pôle hainuyer offrent de multiples possibilités de se restaurer. Selon les campus, des sandwiches et/ou des repas chauds vous sont proposés à des prix démocratiques.

Pour connaître les restaurants et les cafétérias existant au sein de votre institution, consultez son site internet (cf. coordonnées). Signalons que de nombreux snacks et restaurants se trouvent également dans les villes à proximité des campus.

Gestion des déchets



En Belgique, les ordures ménagères et autres déchets sont soumis au **tri sélectif** et collectés régulièrement. Afin de connaître le calendrier des collectes (dates et heures de dépôt de vos poubelles) de votre région, téléchargez l'**application mobile "Recycle!"** ou consultez les sites internet des organismes ci-dessous :

- Braine-le-Comte : www.inbw.be
- Charleroi, Gosselies, Fleurus, Marcinelle, Loverval : www.icdi.be
- La Louvière, Mons, Morlanwelz, Saint-Ghislain : www.hygea.be
- Ath, Leuze-en-Hainaut, Mouscron et Tournai ; ainsi que Thuin, Sivry-Rance : www.ipalle.be

Les sacs poubelles sont payants et disponibles dans les supermarchés.

Eco-conseil

Pensez durable et consommez local, de saison et équitable !

Où trouver des produits locaux bio?



Calendrier pour une consommation de saison



4. Plans



Université de Mons (UMONS)



Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)



Université catholique de Louvain (UCLouvain)



Arts au carré (ARTS²)



Université libre de Bruxelles (ULB)



Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)



Haute Ecole en Hainaut (HEH)



Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)



Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)



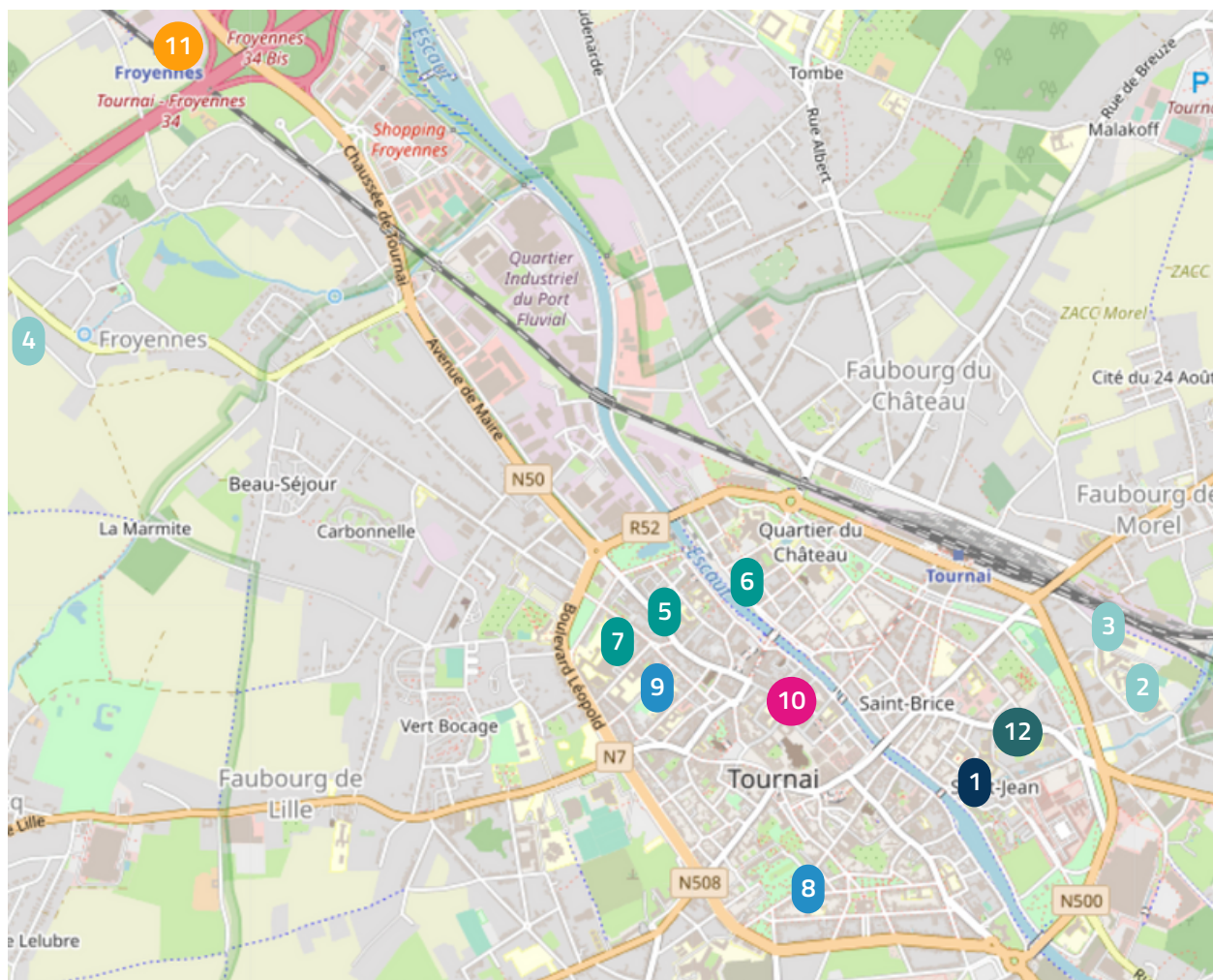
Enseignement supérieur de Promotion sociale (EPS)





Consultez les différentes implantations dans le Hainaut sur Google Maps

/ Tournai /



Université catholique de Louvain (UCLouvain)



- 1 **Campus Tournai**
Rue de Gategnies, 6 - 7500 Tournai
Accueil, informations et inscriptions
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)

Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)



- 5 **Rue de l'Ecorcherie, 16-20 - 7500 Tournai**
Domaine Social
- 6 **Quai des Salines, 28 - 7500 Tournai**
Domaine Santé
- 7 **Rue Frinoise, 12 - 7500 Tournai**
Domaine Sciences et Technologies

Haute Ecole provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)

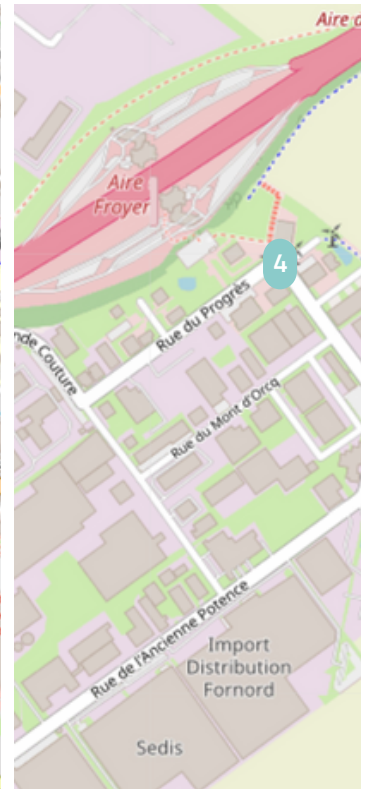


- 2 **Rue Paul Pastur, 73 - 7500 Tournai**
Département des sciences de la motricité
Département des sciences économiques, juridiques et de gestion
- 3 **Rue Paul Pastur, 2 - 7500 Tournai**
Département de la santé publique
Département des sciences et technologies
- 4 **Rue du Progrès, 13 - 7503 Froyennes (Negundo)**
Département des sciences économiques, juridiques et de gestion
Département des sciences et technologies

Haute Ecole en Hainaut (HEH)



- 8 **Rue du Chambge, 23 - 7500 Tournai**
Département des Sciences juridiques, économiques et de gestion - DSJEG
- 9 **Rue des Carmes, 19b - 7500 Tournai**
Département des Sciences de l'éducation et Enseignement - DSEE
Département des Sciences sociales - DSS



Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (AC'T)



Enseignement supérieur de Promotion sociale (EPS)



10 Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14
7500 Tournai
Accueil, information et inscription
Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace

12 Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC)
Tournai Eurométropole
Rue des Moulins 4 - 7500 Tournai

Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)



11 Chaussée de Tournai, 7
7520 Ramegnies-Chin
Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace



Université de Mons (UMONS)



Université catholique de Louvain (UCLouvain)



- 1 **Place Warocqué, 17 - 7000 Mons**
École des sciences humaines et sociales -
École de droit - Faculté de psychologie et
des sciences de l'éducation - Faculté
Warocqué d'économie et de gestion
- 2 **Rue d'Havré, 88 - 7000 Mons**
Faculté d'architecture et d'urbanisme
- 3 **Avenue du Champ de Mars**
(Plaine de Nimy) - 7000 Mons
Faculté de médecine et de pharmacie,
Faculté des sciences, Faculté de traduction
et d'interprétation
- 4 **Rue de Houdain, 9 - 7000 Mons**
Faculté polytechnique
- 5 **Avenue Frère Orban, 9 - 7000 Mons**
Accueil, informations, inscriptions et
service des Relations internationales

- 6 **Campus FUCaM Mons**
Chaussée de Binche, 151 - 7000 Mons
Accueil, informations et inscriptions -
Faculté des sciences économiques et
sociales, politiques et de communication
(ESPO)
Louvain School of Management (LSM)
- 7 **Ateliers des FUCaM**
Rue des Sœurs Noires, 2 - 7000 Mons
Accueil et informations
ateliers-mons@uclouvain-be

Haute Ecole provinciale de
Hainaut-Condorcet (HEPH-
Condorcet)



- 8 **Chemin du Champ de Mars, 15 - 7000 Mons**
Département de la santé publique
Département des sciences de l'enseignement
Département des sciences économiques,
juridiques et de gestion
Département des sciences et technologies
Département du marketing, du management
touristique et hôtelier



Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)



- 9 **Chaussée de Binche, 159 - 7000 Mons**
Domaine Arts appliqués - Domaine Économique - Domaine Éducation - Domaine Social - Domaine Sciences et Technologies

Haute Ecole en Hainaut (HEH)



- 10 **Rue Pierre-Joseph Duménil, 4 - 7000 Mons**
Accueil et Informations
- 11 **Avenue Victor Maistriau, 13 - 7000 Mons**
Département des Sciences sociales - DSS
- 12 **Avenue Victor Maistriau, 8a - 7000 Mons**
Département des Sciences et technologies - DST
- 13 **Boulevard Albert-Élisabeth, 2 - 7000 Mons**
Département des Sciences de l'éducation et Enseignement - DSEE



Arts au carré (ARTS²)



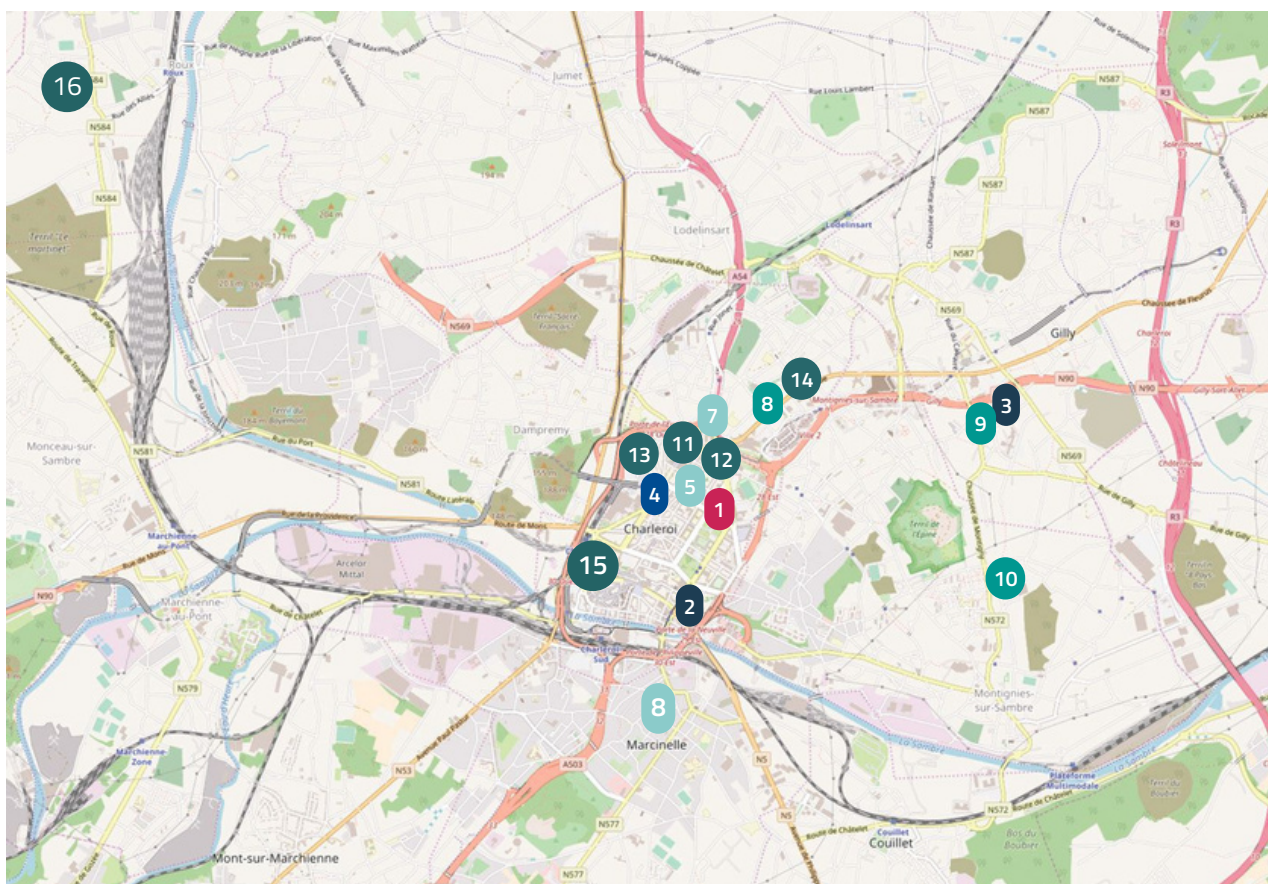
- 14 **Rue des Sœurs Noires, 4a - 7000 Mons**
Domaine des arts plastiques, visuels et du théâtre (conservatoire royal)
- 15 **Rue de Nimy, 7 - 7000 Mons**
Secrétariat - Domaine de la musique (conservatoire royal)

Enseignement supérieur de Promotion sociale (EPS)



- 16 **Institut Provincial Supérieur Henri La Fontaine**
Avenue du Tir, 10 - 7000 Mons
- 17 **Institut Reine Astrid de Mons (IRAM)**
Chaussée de Binche, 159 - 7000 Mons
- 18 **Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC)**
Jean Meunier
Avenue Roi Albert, 643 - 7012 Jemappes

/ Charleroi /



Université de Mons (UMONS)

UMONS
Université de Mons

Université libre de Bruxelles
(ULB)

ULB UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

1 Boulevard Joseph II, 38-42
6000 Charleroi
Accueil, informations et inscriptions -
Faculté Polytechnique – Faculté de
Psychologie et des Sciences de l'Education
– Faculté des Sciences – Faculté Warocqué
d'Economie et de Gestion – Ecole des
Sciences Humaines et Sociales – Faculté
d'Architecture et d'Urbanisme.

4 ULB, Charleroi-Ville Haute,
Rue Averroès, 3
Bât. Z. Gramme
Boulevard E. Solvay 31 - 6000 Charleroi
Dép. des sciences sociales et des sciences
du travail - Master en sciences du travail

Université catholique de
Louvain (UCLouvain)

UCLouvain

Haute Ecole provinciale de
Hainaut-Condorcet (HEPH-
Condorcet)

HAUTE ÉCOLE
CONDORCET

2 Maison Georges Lemaître
Boulevard Devreux, 6 - 6000 Charleroi
Accueil et informations

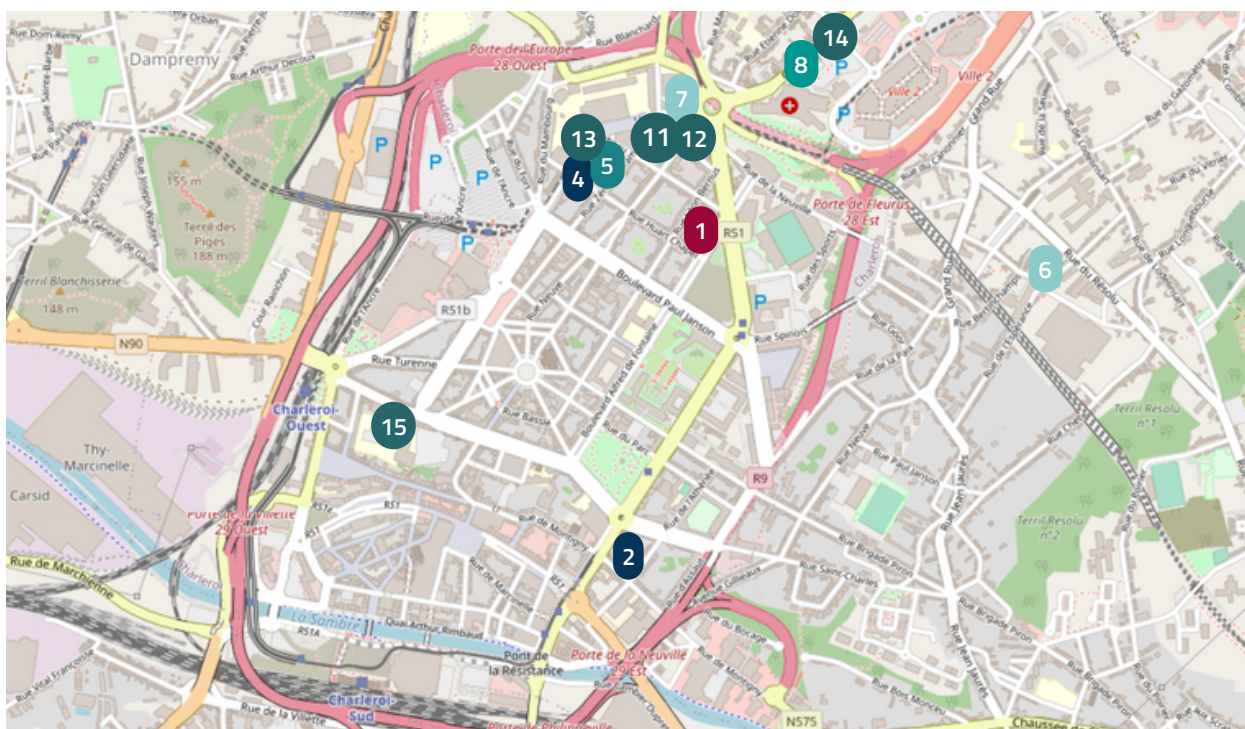
3 Campus HELHa - UCLouvain
Rue Trieu Kaisain, 134 - 6061
Montignies-sur-Sambre
Accueil et informations - Ecole
Polytechnique de Louvain (EPL) Faculté des
sciences économiques, sociales, politiques
et de communication (ESPO) -Louvain
School of Management (LSM)

5 Rue Averroès, 5- 6000 Charleroi
Département des Arts appliqués

6 Rue de l'Espérance, 95
6061 Montignies-sur-Sambre
Département des sciences de la motricité
Département de la santé publique

7 Square Hiernaux, 2 - 6000 Charleroi
Département des sciences économiques,
juridiques et de gestion
Département des sciences et technologies

8 Rue de la Bruyère, 151 - 6001 Marcinelle
Département des sciences de l'enseignement
Département de la communication, de
l'éducation et des sciences sociales



Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)



- 8 Grand'Rue, 185 - 6000 Charleroi
Domaine Sciences et Technologies
- 9 Rue de l'Hôpital, 27 - 6060 Gilly
Domaine Santé
- 10 Rue Trieu Kaisin, 136
6061 Montignies-sur-Sambre
Domaine Agronomie - Domaine
Économique - Domaine Social - Domaine
Santé

Enseignement supérieur de Promotion sociale (EPS)



- 11 Institut Provincial Lise Thyry
Boulevard Hiernaux, 2 - 6000 Charleroi
- 12 Université du travail - Institut
d'Enseignement Technique Commercial
Square Hiernaux, 2 - 6000 Charleroi
- 13 Institut Supérieur Industriel de promotion
sociale
Boulevard Solvay, 31 - 6000 Charleroi
- 14 Collège Technique "Aumôniers du travail"
Grand'Rue, 185 - 6000 Charleroi
- 15 École des Femmes prévoyantes socialistes
(FPS)
Avenue des Alliés, 2 - 6000 Charleroi
- 16 Centre d'Enseignement supérieur pour
adultes (CESA)
Rue de Courcelles, 10 - 6044 Roux

5. Coordonnées



Universités



Université de Mons (UMONS)

Siège social

Place du Parc, 20 à 7000 Mons | +32 (0)65/37.31.11 | info.mons@umons.ac.be
www.umons.ac.be

Dans le Hainaut

UMONS, Site Joseph II

Boulevard Joseph II, 38-42 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/89.91.17
info.charleroi@umons.ac.be

UMONS, Charleroi-Ville Haute, bât Z. Gramme, Campus UCharleroi

Boulevard E. Solvay, 31 à 6000 Charleroi

UMONS, Site A6K/E6K

P910 – Square des martyrs à 6000 Charleroi
<https://web.umons.ac.be/charleroi/>



Université catholique de Louvain (UCLouvain)

Siège social

Place de l'Université, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve
www.uclouvain.be

Dans le Hainaut

Campus FUCaM Mons

Chaussée de Binche, 151 à 7000 Mons | +32 (0)65/32.33.27 | info-mons@uclouvain.be
www.uclouvain.be/mons

Maison Georges Lemaître

Boulevard Devreux, 6 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/20.25.00
info-charleroi@uclouvain.be
www.uclouvain.be/charleroi

Campus Tournai

Rue de Glategnies, 6 à 7500 Tournai | +32 (0)69/85.78.10 | info-tournai@uclouvain.be
www.uclouvain.be/tournai



Université libre de Bruxelles (ULB)

Siège social

Avenue F. Roosevelt, 50 à 1050 Bruxelles
www.ulb.be

Dans le Hainaut

ULB, CampusUCharleroi

Site A6K/E6K CP910 Square des martyrs à 6000 Charleroi | +32 (0)2/650.36.36 |
info.charleroi@ulb.ac.be
www.ulb.be/fr/l-universite/pole-ulb-charleroi

Hautes Écoles

(HE)



Haute École en Hainaut (HEH)

Siège social

Rue Pierre-Joseph Duménil, 4 à 7000 Mons | +32 (0)65/34.79.83 | info@heh.be
www.heh.be



Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)

Siège social

Chaussée de Binche, 159 à 7000 Mons | +32 (0)65/40.41.42 | info@helha.be
www.helha.be



Haute École Provinciale de Hainaut-Condorcet (HEPH-Condorcet)

Siège social

Digue de Cuesmes, 29 à 7000 Mons | +32 (0)65/40.12.20 | info@condorcet.be
www.condorcet.be

Écoles supérieures des Arts

(ESA)



ARTS² (Arts au carré)

Rue de Nimy, 7 à 7000 Mons | +32 (0)65/47.52.00 | info@artsaucarre.be
www.artsaucarre.be



Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai (ACT)

Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14 à 7500 Tournai | +32 (0)69/84.12.63 | contact@actournai.be
www.actournai.be



École Supérieure des Arts Saint-Luc Tournai (ESASLT)

Chaussée de Tournai, 7 à 7520 Tournai (Ramegnies-Chin) | +32 (0)69/25.03.66 | secretariat-esa@saintluctournai.be
www.stluc-sup-tournai.be

Établissements d'Enseignement de Promotion sociale

→ Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) d'Ath

Rue Carton, 5 à 7800 Ath | +32 (0)68/28.17.44 | eafc.ath@gmail.com
www.eafc-ath.com



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) des Hauts-Pays

Rue de Boussu, 84 à 7370 Dour | +32 (0)65/65.24.47 | info@eafc-hp.be
www.eafc-hp.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Frameries

Rue du Onze Novembre, 2 à 7080 Frameries | +32 (0)65/67.22.28 | info@clarofram.be
www.eafc-framerie.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Jean Meunier

Avenue Roi Albert, 643 à 7012 Jemappes | +32 (0)65/88.15.00 | administration@eafcjeanmeunier.be
www.eafcjeanmeunier.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Morlanwelz-Mariemont

Rue Raoul Warocqué, 46 à 7140 Morlanwelz-Mariemont | +32 (0)64/44.97.54 | secretariat@eafcmlz.be
www.ineps-mlz.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Mouscron Wallonie Picarde

Place de la Justice, 1 Bte 155 à 7700 Mouscron | +32 (0)56/84.23.72 | eafcmouscron@gmail.com
www.iepsm.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Péruwelz

Boulevard Léopold III, 40 à 7600 Péruwelz | +32 (0)69/77.10.35 | secretariat@eafcperuwelz.be
www.epsperuwelz.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) Tournai Eurométropole

Rue des Moulins, 4 à 7500 Tournai | +32 (0)69/22.48.41 | info@eafc-tournai.be
www.eafc-tournai.be



Etablissement d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue (EAFC) de Colfontaine-Jurbise

info@eafccj.be | www.eafccj.be
Colfontaine | Rue Clémenceau, 60-62 à 7340 Wasmes | +32 (0)65/67.26.88
Jurbise | Rue du Moustier, 3 à 7050 Jurbise | +32 (0)65/22.99.05

→ Réseau du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné - CPEONS



Institut Provincial Lise Thiry

Square Jules Hiérnaux, 2 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/55.23.06 | lise.thiry@hainaut-promsoc.be
www.etudierenhainaut.be/charleroi/LiseThiry



Institut Technique Commercial

Square Hiérnaux, 2 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/53.17.56 | dimitri.leurquin@hainaut.be
www.etudierenhainaut.be/ietcps-charleroi



Institut Supérieur Industriel

Boulevard Solvay, 31 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/53.17.57 | isips@hainaut.be
www.etudierenhainaut.be/isips-charleroi



Institut Provincial Supérieur Henri La Fontaine

Avenue du Tir, 10 à 7000 Mons | +32 (0)65/39.89.39 | info.iphlf@hainaut-promsoc.be
www.etudierenhainaut.be/institut-provincial-henri-la-fontaine

Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre (IPAMC)

La Louvière

Rue Paul Pastur, 1 à 7100 La Louvière | +32 (0)64/22.22.80 | rosario.mongedona@hainaut-promsoc.be
www.etudierenhainaut.be/ipamc-lalouviere

Soignies

Rue de la Station, 57 à 7060 Soignies | +32 (0)67/34.02.52 | ita.soignies@hainaut.be
www.etudierenhainaut.be/ipamc-soignies

Ecaussinnes

Rue Ernest Martel, 6 à 7190 Ecaussinnes-D'Enghien | +32 (0)67/44.38.32 | secretariat.eice@hainaut.be
www.etudierenhainaut.be/ipamc-ecaussinnes



IPEPS de Wallonie picarde - Institut Provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Wallonie picarde

Rue Paul Pastur, 2 à 7500 Tournai | +32 (0)69/25.37.32 | danny.mabille@hainaut.be
www.etudierenhainaut.be/ipeps-wapi/



→ Réseau libre subventionné



Collège Technique "Aumôniers du travail"

Grand Rue, 185 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/28.59.05 | secretariat@promsocatc.net
www.promsocatc.com



Arts et Métiers Enseignement Promotion Sociale (AMEPS)

Rue Sainte Thérèse, 47 à 6560 Erquelinnes | +32 (0)71/55.51.27 | info@ameps.be
www.ameps.be



Institut Reine Astrid de Mons (IRAM)

Chaussée de Binche, 159 à 7000 Mons | +32 (0)65/40.41.92 | info@iramps.be
www.iramps.be



Collège technique Saint-Henri

Avenue Royale, 50/B à 7700 Mouscron | +32 (0)56/85.57.00 | promsoc@sthenri.be
www.sainthenri-promsoc.be



Centre d'Enseignement
Supérieur pour Adultes

Centre d'Enseignement Supérieur pour Adultes (CESA)

Rue de Courcelles, 10 à 6044 Roux | +32 (0)71/45.11.08 | cesa@cesa.be
www.cesa.be



École Soralia

Avenue des Alliés, 2 à 6000 Charleroi | +32 (0)71/50.78.23 | efps.secretariat@gmail.com
www.efps.be



Enseignement de Promotion Sociale d'Enghien (EPSE)

Rue du Village, 50 à 7850 Marcq (Enghien) | +32 (0)2/395.60.23 | info@epse.be
www.epse.be



pôle
hainuyer

UMONS
Université de Mons

UCLouvain

ULB UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

HEHbe
Haute École en Hainaut

HELHa
Haute École Louvain en Hainaut

Province de HAINAUT
CONDORCET
HAUTE ÉCOLE

ARTS2
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ACADEMY OF ARTS

ACT | **ES** ACADÉMIE
BEAUX-ARTS
TOURNAI

st!uc
ESA Tournai

eps
Enseignement
de Promotion Sociale